



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2008

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BISAUTA, MM. BRISSON, GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; M. LACASSAGNE, Mme LANNEVERE, MM. CAZAUX, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. Michel VEUNAC, Vice-Président ; M. VOISIN, Conseiller Titulaire ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUYEYS, Mmes CASTEL, DURRUTY, M. DOMÈGE, Mme DESTRUHAUT, Conseillers Suppléants.

PROCURATION : M. VEUNAC à M. BOROTRA ; M. VOISIN à M. CÉLAN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 23 - PATRIMOINE.

OPERATION D'AMENAGEMENT DE LA PLAINE D'ANSOT A BAYONNE. AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE MANDAT AVEC LA COMMUNE DE BAYONNE.

Madame GIBAUD-GENTILI présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les travaux prévus au programme de la convention de mandat pour l'aménagement de la plaine d'Ansot sont en cours d'achèvement.

En effet, il ne reste plus que la tour d'observation et quelques cheminements publics qui devraient être réalisés pour le printemps 2009.

L'avenant n° 2 de la convention passé le 1<sup>er</sup> juin 2007 arrête le terme de la convention de mandat à fin 2008.

Afin de permettre à la Ville de Bayonne de finir les aménagements dans de bonnes conditions, il est proposé la passation d'un avenant n° 3 prolongeant d'un an la validité de la convention.

Les autres modalités techniques et financières de la convention sont inchangées.

Il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir valider le projet d'avenant ci-joint et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à procéder à sa signature.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le ..... 23 DEC. 2008 .....

Affiché le ..... 23 DEC. 2008 .....



P/Le Président,

Le Conseiller délégué,